

## Règlement de l'opération « Des Livres & Toi »

- Article 1 :** Initiée par l'Association des Professeurs documentalistes de la Guadeloupe (ASSODOC Guadeloupe), et proposée en partenariat avec la Délégation à l'Education Artistique et aux Actions Culturelles de la Région Académique Guadeloupe (DRAAC), l'opération « Des Livres & Toi » est ouverte à tous les élèves des établissements scolaires (collège, lycée professionnel, lycée général et technologique) du secondaire de l'académie de la Guadeloupe.
- Article 2 :** Elle est pilotée par un comité composé de professeur.e.s documentalistes de l'académie de Guadeloupe.
- Article 3 :** Elle s'inscrit dans le cadre de la promotion de la lecture et a pour objectifs de :
- Sensibiliser les collégiens et lycéens à la littérature et susciter le goût de la lecture et de l'écriture
  - Dynamiser les relations auteur-texte-lecteur
  - Acquérir une meilleure maîtrise de la langue
  - Développer une culture générale, et spécifiquement une culture contemporaine de littérature de jeunesse
  - Lutter contre l'échec scolaire et l'illettrisme
  - Favoriser le sentiment d'appartenance et l'ouverture culturelle
  - Stimuler et valoriser la créativité des élèves
- Article 4 :** Elle propose à chaque édition aux élèves des établissements inscrits de :
- découvrir un.e auteur.e. et son univers créatif
  - de rencontrer et d'échanger avec l'auteur.e
- Article 5 :** L'édition 2022-2023 sera consacrée à Madame Estelle-Sarah Bulle. Les rencontres auront lieu du 17 au 28 avril 2023.
- Article 6 :** Chaque établissement participant élabore son projet dans le cadre de cette opération selon des modalités propres à l'établissement.
- Article 7 :** L'achat des ouvrages et les éventuels déplacements des élèves sont à la charge des établissements participants.
- Article 8 :** Les rencontres auront lieu dans la limite des heures allouées, à raison de deux heures maximum par établissement, en distanciel ou présentiel.

**Article 9 :** Il est également proposé aux élèves des établissements inscrits de participer à des concours d'écriture et de création artistique par niveau :

- Niveau Collège : Lettre à l'auteur.e ou à un personnage de son choix
- Niveau LP : Journal intime du personnage de son choix
- Niveau LGT : Le fragment perdu
- Tous niveaux : Création d'une première de couverture

Ces concours disposent de leur propre règlement.

**Article 10 :** La date limite d'inscription pour la présente édition est fixée au vendredi 21 octobre 2022

**Article 11 :** L'inscription se fait exclusivement en ligne à l'adresse suivante : [Inscription Des livres & Toi](#)

**Article 12 :** Chaque établissement participant nomme un.e professeur.e référent.e, chargé.e de la communication avec le comité, sous l'autorité du chef d'établissement.

**Article 13 :** Chaque établissement participant s'engage à respecter intégralement ce règlement.